

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TAS ARCHTECTURE SAU »

Siège Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU AVENUE
HOUDAILLE, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/06/2023 , et enregistrés au CEPICI le 14/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TAS ARCHTECTURE SAU »

Objet :

- URBANISME
- ARCHITECTURE
- CONSTRUCTION
- BTP
- EQUIPEMENTS
- FINANCEMENTS
- PROMOTION IMMOBILIERE
- ADDUCTION D'EAU
- ELECTRIFICATION
- ASSAINISSEMENT
- ET TOUTES ACTIVITES PROCHES DE CES DOMAINES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous les biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

Et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU AVENUE
HOUDAILLE, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M KABA FODE N'KYA MADY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06890 du 30/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46783/GTCA/RC/2023 du 30/06/2023

